



MAIRIE

Horaires d'ouverture au public



Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h30 – 12h00

Prochaines permanences :

Samedi 6 et 20 juin 2015
9h30 – 11h30

Annick GUICHARD, Maire de Trèves, reçoit sur rendez-vous
Contacter le secrétariat de mairie :
Tel: 04. 72. 24. 91. 12. @: mairie@treves69.fr

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info - Trèves

Sur le site de la commune de Trèves : <http://mairie-treves69.com>

Dates à retenir

Don du sang <i>Salle du Fautre</i>	Vendredi 29 mai
Association Familiale <i>Théâtre Salle du Fautre</i>	Samedi 5 juin
Boule Amicale de Trèves <i>Assemblée Générale 20h</i> <i>Pétanque tous les vendredis soirs</i>	27 mai A partir du 12 juin
Randonnée du terroir <i>Tupin et Semons</i>	Dimanche 7 juin
Association Familiale <i>Repas partagé</i> Musique et Loisirs <i>Fête de la musique</i>	Samedi 20 juin
Ecole - Sou des Ecoles <i>Kermesse</i>	Samedi 27 juin
Mémoire Trivienne <i>Marche et Repas</i>	Samedi 4 juillet

Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire

Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales

afin d'effectuer les démarches nécessaires, se présenter en Mairie muni du livret de famille + carte d'identité

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pensez à refaire votre carte au plus tôt
Avec les vacances les délais s'allongent actuellement 2 mois de délai.



URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

En cas de panne ou problème sur les réseaux, appeler les N° d'URGENCE seuls services compétents pour vous apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

POMPIERS SDIS : 18

GENDARMERIE : 17

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement services courriers.

ECOLE

Année Scolaire 2015 / 2016

INSCRIPTIONS

pour la rentrée 2015

Prendre rendez-vous auprès de la directrice
Nadine VIGAUD : 04 72 24 90 69

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

EXPOSITION ECOLE
« PORTRAITS »
Du 4 mai au 29 juin 2015

BIBLIOTHÈQUE

Horaires
Tous les mercredis
de 16 h 00 à 18 h 30
Tous les samedis
de 10h à 12h

Nouveautés :

- Juliette dans son bain : **M. Arditi**
- S'abandonner à vivre : **S. Tesson**
- La femme éclaboussée : **D. Dyens**
- Festival : **S.Velut**
- Amours : **L. De Récondo**
- Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier: **P. Modiano**
- Les forêts de Ravel : **M. Bernard**
- La maison atlantique : **P. Besson**
- La bergerie des sources : **S. De Arriba**
- Dans les yeux des autres : **G.Brisac**
- On ne voyait que du bonheur : **G.Delacourt**
- La promesse de l'océan : **F.Bourdin**
- Jules ferry : la liberté et la tradition. **M. Ozouf**
- Charlotte : **D. Foenkinos**
- le monde selon Billy Boy. **Goleroy**



Infos Associations



La compagnie de la tisane vous présente

« Un petit jeu sans conséquence »
De Gérald Sibleyras et Jean Dell

Le vendredi 5 Juin 2015 à 19h30



Espace Pierre Bret
le Fautre à Trèves

Organisé par l'Association
familiale de Trèves
Contacter Fabienne Palisse
04 72 24 93 89

ENTRÉE + ASSIETTE TAPAS 10 EUR - POUR LES -12 ANS 5 EUR
À 21H DEUXIÈME PARTIE DU SPECTACLE AVEC LA TROUPE DES NOVICES

**ASSOCIATION MUSIQUE ET LOISIRS
ASSOCIATION FAMILIALE**



SAMEDI 20 JUIN 2015

19H à la Trèverie

**REPAS PARTAGE -
FETE DE LA MUSIQUE**



La Mémoire Trivienne

organise

une marche-découverte

le samedi 4 juillet 2015

l'après midi.

Un repas suivra le soir.

**SOU DES ECOLES
ECOLE
Kermesse
samedi 27 juin**

BOULE AMICALE DE TREVES

**Assemblée Générale
Mercredi 27 mai 2015
20h à La trèverie**



**Reprise des CONCOURS DE BOULES
du vendredi soir**

Le vendredi 12 Juin 2015

à 20h à la Trèverie

Nous vous attendons nombreux



VT-TREVES

(retenez d'ores et déjà votre date)

Dimanche 25 octobre 2015

sur les communes de Trèves, Longes et Echallas

RANDONNEE RAID " LE BOL D'AIR DU PLATEAU "

avec deux parcours (21 et 35 kms) .

Tarif 8€ comprend la randonnée, le ravitaillement,
le bike wash, et le repas.

Renseignements et inscription à la boulangerie.

L'Association des Quatre Vents vous propose pour la saison 2015-2016 :

COURS DE DANSE POUR ENFANTS de 6/8 ans et 8/10 ans

Découverte et apprentissage des techniques de danse par l'intermédiaire d'un univers musical très riche, du jeu, de l'improvisation, d'exercices de mémorisation qui permettront aux enfants de s'épanouir grâce à cette activité ludique, afin de développer leurs compétences artistiques ...

Merci de faire passer l'information et de vous faire connaître si vous êtes intéressés par cette nouvelle activité.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter : jacqueline.sut@orange.fr

COURS DE GYMNASTIQUE SENIORS,

le lundi de 9h à 10h, au Complexe Sportif du Fautre.

Ce cours est destiné aux Dames et Messieurs de plus de 70 ans, mais aussi aux personnes ayant des problèmes de santé, ou bien n'ayant jamais pratiqué une activité physique.

Objectifs de la séance :

-Renforcement musculaire -Habilité motrice - Équilibre et réflexes -Mémoire

-Assurer la stabilisation posturale pour lutter contre le risque de chute - Sortir de chez soi et voir d'autres personnes

Si vous êtes intéressés par ce projet, ou pour tous autres renseignements contacter :

Cécile votre animatrice au 06/62/84/85/62.



Infos Commune



Centre de Loisirs de Trèves

Vacances d'été 2015

du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015

De 8h à 18h

Salle de la Trèverie à partir de 5 ans

Inscription obligatoire



DON DU SANG

Jeudi 29 Mai 2015

de 16h00 – 19 h 00

Salle du Fautre à Trèves

Collecte assurée par l'Établissement
Français du sang Rhône-Alpes

Organisée par l'association des familles de Longes



Infos diverses

**La Sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble luttons
contre l'insécurité.**

**N'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de votre
domicile, (Ampuis 04 74 56 10 26), ainsi que votre mairie
(04 72 24 91 12), afin de signaler tout fait qui vous paraît
anormal ou tout véhicule suspect.**

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !
Pour en savoir plus www.interieur.gouv.fr**

VIGIDEL69

Vigilance délinquance s'adresse à chaque personne
ayant un commerce ou une entreprise ainsi qu'aux
seniors.

Comment faire partie de VIGIDEL ?

Faire la demande auprès de :

referent-surete-ggd69@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Tel : 04 37 85 21 70 ou 04 37 85 21 71

Collecte de pneus usagés

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu
organise une collecte de pneus usagés à la déchèterie
d'Ampuis, aux horaires d'ouvertures, réservée exclusivement aux
particuliers habitant une des 11 communes membres :

Du samedi 30 mai au samedi 13 juin 2015 .

Communauté de Communes de la Région de Condrieu
1 place des Droits de l'Homme - BP 12 - 69714 CONDRIEU Cedex
Tél : 04 74 56 89 40 / contact@cc-regiondecondrieu.fr
www.cc-regiondecondrieu.fr



S.S.T

Sauveteur Secouriste du Travail

Lundi 6 juillet 2015

et

Mardi 7 juillet 2015

Journées de formation au SST

Bâtiment Les Eclats

CONDRIEU

Pour vous inscrire,
Contactez-nous !

Espace Emploi

Local de la rue des Granges à CONDRIEU

Ouvert du mardi au jeudi : 9h/12h et 13h30/17h

Tél : 04 74 56 89 46 • emploi@cc-regiondecondrieu.fr

CAMPAGNE PAC 2015

Chaque année, les agriculteurs déposent à la DDT, entre le 1er avril et le 15 mai, un dossier de demande d'aides, dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC).

Cette année, en raison de la réforme en cours, le dépôt des dossiers est décalé du 27 avril au 9 juin.

Pour les personnes concernées, plus d'information par voie d'affichage

Le CPIE (**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**) des Monts du Pilat se mobilise sur le territoire du PNR pour le jardinage au naturel avec l'opération "Bienvenue dans mon jardin au naturel". Elle consiste à inciter les particuliers engagés dans des démarches de jardinage au naturel à ouvrir leurs jardins au public le temps d'un week-end.

A cette occasion, l'animateur Nature et Chargé de Mission, Ludovic CHAMARD (Tel : 04 77 40 01 40 / ludovic.chamard@cpie-pilat.fr <<mailto:ludovic.chamard@cpie-pilat.fr>>) est à la recherche de jardiniers amateurs qui jardinent au naturel et qui souhaiteraient ouvrir à la visite leurs jardins durant le week-end du 13 et 14 juin 2015.

Infos diverses



NOS AMIS LES BETES

Chiens et chats en divagation

Propriétaires d'animaux : sentons-nous responsables d'eux !!! Pensons à nos voisins et ne laissons pas aboyer nos chiens toute la journée. Les animaux en liberté, peuvent engendrer des dégâts, générer des accidents de circulation, mordre des enfants ou des adultes.

Extrait de la circulaire N°89/95 adressée par la Préfecture du Rhône: « La divagation des chiens susceptibles de représenter un danger pour autrui est répréhensible; l'article R622-2 du code pénal punit le fait, pour le propriétaire de l'animal (contravention de 2^{ème} classe soit 153€ ou plus)

Déjections animales



Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons.
Merci pour votre diligence.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES ZONES DE STATIONNEMENT !



« Trottoir : partie surélevée de la chaussée réservée à la circulation des piétons. »
Il est important de rappeler que les trottoirs sont réservés uniquement aux piétons. Le stationnement sur les trottoirs et les passages piétons met en danger les enfants lors des entrées et sorties de l'école. La circulation des vélos est également interdite sur les trottoirs.

La sécurité des petits Triviens est l'affaire de tous, pensons à eux.

ELAGAGE DES HAIES

Certaines haies en limite de propriété débordent sur le domaine public entraînant des nuisances au niveau de la sécurité. Veillez à entretenir, en les taillant, l'épaisseur de vos haies.

En cas d'accidents par manque de visibilité ou impossibilité de marcher sur les trottoirs ou les délaissés servant aux piétons, votre responsabilité sera engagée.

- la distance minimale est de 0.50m de la limite séparatrice pour les plantations ne dépassant pas 2m de hauteur.
- la distance minimale est de 2m de la limite séparatrice pour les plantations dépassant 2m de hauteur.

LUTTE contre les BRUITS et NUISANCES de VOISINAGE

Par Arrêté Préfectoral 99.1667, les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La déchèterie récupère les déchets verts.

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous afin d'entretenir de bons rapports de voisinage

Habitat et Développement :

Economies d'énergies, maintien à domicile ... profitez d'un **soutien technique et financier** (aides de l'ANAH), **dans vos travaux avec le réseau Habitat et Développement**, au service de l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie.

Des **permanences mensuelles** sont organisées par Habitat et Développement **sur le territoire** de la C.C.R.C :

Le vendredi 19 juin de 10h00 à 12h00 en mairie d'Echalas

Le vendredi 24 juillet de 10h00 à 12h00 en mairie de Condrieu

N'hésitez pas à prendre contact au 04 72 53 59 90. <http://www.habitatdeveloppement.fr/>

Hespul :

<http://www.hespul.org/>

Les conseillers de l'Espace info Energie d'Hespul répondent à vos questions sur l'habitat, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'éco-consommation au 04 37 47 80 90.

Permanence à Lyon du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vous pourrez ainsi bénéficier de **conseils techniques sur votre projet** et d'informations relatives aux **aides financières disponibles**.